

## LE NOUVEAU BATIMENT DE LA CHAMBRE DES ENTREPRENEURS DU PAYS DE LIÈGE

ARCHITECTE : PAUL ETIENNE

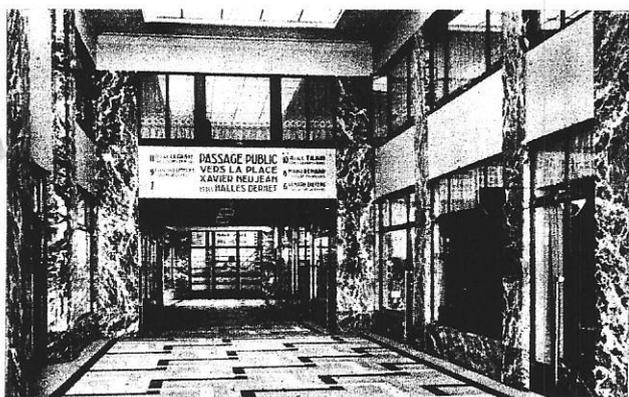
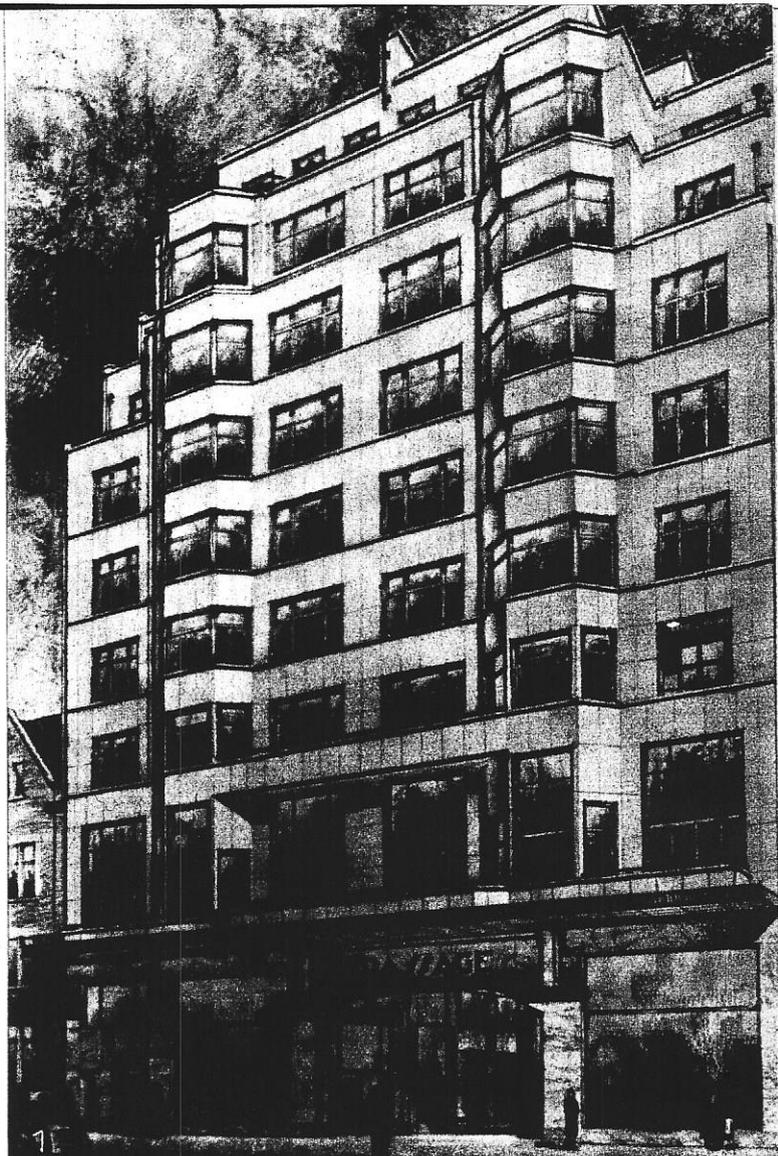
Edifié boulevard de la Sauvenière, au cœur de la Cité Ardente, ce bâtiment contient la salle de réunion et les bureaux de la Chambre des Entrepreneurs du Pays de Liège, ainsi que des appartements et magasins donnés en location. Dans l'ensemble, l'immeuble contient 12 magasins dont 8 complétés de logements ; et 8 appartements moyens, de 3 à 5 pièces. Ces différents types de locaux sont entièrement indépendants, exception faite des services communs tels que chaufferie, entretien des dégagements, etc.

Les magasins sont disposés des deux côtés d'un passage public qui traverse la bâtisse dans le sens de sa profondeur. Un couloir de service permet l'approvisionnement des magasins sans encombrement de ce passage.

L'accès de la Chambre des Entrepreneurs se fait par le dit passage. La salle de réunion occupe en façade principale une partie importante du premier étage. Elle comprend divers locaux accessoires destinés à l'organisation de fêtes et banquets. Elle peut être louée et occupée, même au cours des heures normales de travail sans inconvénient pour les bureaux. Ceci, grâce à une parfaite isolation sonorifuge. Les appartements sont distribués au-dessus de ce curieux complexe de locaux, à raison de deux par étage. Ils jouissent d'une entrée indépendante s'ouvrant sur le boulevard de la Sauvenière.

Ces appartements comprennent normalement les locaux ou aménagements suivants :

Hall, vestiaire, salon, salle à manger, cuisine avec terrasse (donnant accès à la chambre de bonne), deux ou trois chambres à coucher, salle de bain, cabinet de toilette, water-closet. Sur la terrasse de la cuisine se trouve également l'accès au monte-charges et l'ouverture de la gaine d'évacuation des débris ménagers. Les dégagements comprennent



des armoires et débarras habilement encastrés. Deux caves sont à la disposition de chaque locataire d'appartement. L'immeuble dispose du confort moderne : ascenseur, distribution d'eau chaude, courant électrique ménager à tarif réduit, téléphone, etc.

L'isolation acoustique fut l'objet de soins particuliers : double cloison en liège entre appartements, feutre asphalté sous toutes les cloisons intérieures, revêtements en « héraclite » pour tous les plafonds, etc.

L'aspect extérieur est sobre et de composition nette. Les larges fenêtres permettent un excellent éclairage des locaux.

Souhaitons donc de voir se multiplier à Liège des immeubles pareillement rationnels. Le nouveau bâtiment de la Chambre des Entrepreneurs du Pays de Liège donne l'exemple.

Félicitons l'architecte Paul Etienne de cet excellent projet en voie de réalisation. Et souhaitons que ses confrères en prennent bonne note.

1. L'immeuble de la Chambre des Entrepreneurs du Pays de Liège tel qu'il sera après achèvement. Arch. Paul Etienne.

L'entreprise générale a été confiée à la firme Gilles MOURY, av. de la Croix-Rouge, 248, à Bressoux.

L'entreprise de menuiserie du bâtiment fut réalisée par la firme E. E. Moury Frères, 2, rue de la Gare, à Bressoux.

2. La galerie marchande du nouvel immeuble. Etat actuel.

(Photo Industrielle G. Jacoby, Liège.)  
Le revêtement en marbre Bleu Antique fut exécuté par la marbrerie Louis Destiné, 190, rue du Progrès, à Ougrée.

3. Les magasins du nouvel immeuble.

(Photo Industrielle G. Jacoby, Liège.)  
La marquise a été exécutée et placée par les Ateliers Oscar Deville, Val-St-Lambert, qui entreprennent tous travaux de ferronnerie.